

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS



WORMSER FRÈRES
GESTION

WF Patrimoine - part P

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : WF PATRIMOINE part P

Code ISIN : FR001400EKG7

Initiateur du produit : Wormser Frères Gestion,
Société de Banque Wormser Frères.

Adresse : 7-11 boulevard Haussmann 75009 Paris

Site Internet : www.banquewormser.com

Appelez le 01 47 70 90 80 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Wormser Frères Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Wormser Frères Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97088 (la « Société de Gestion »).

Date de production du document d'informations clés : 18/07/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) soumis à la réglementation française du Règlement général de l'AMF et en conformité avec la directive européenne « OPCVM », géré par Wormser Frères Gestion, société par actions simplifiée, agréée en France sous le numéro GP7088 et réglementée par l'AMF. La responsabilité de Wormser Frères Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Produit.

Ce fonds a été agréé par l'AMF le 20 mai 1996.

Durée

Le produit est constitué pour une période indéterminée. Wormser Frères Gestion peut mettre fin à la gestion de ce fonds conformément aux règles de ce dernier. Dans ce cas, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le fonds en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion. La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans. Autrement dit, une durée d'investissement inférieure comporte un risque d'obtenir une performance inférieure à l'objectif de performance de ce Produit.

Objectifs

WF PATRIMOINE a pour objectif d'atteindre sur un horizon de placement de 24 mois, un rendement supérieur à l'indice ESTER capitalisé +1%, en prenant des risques limités et en participant à l'évolution des marchés de taux et d'actions.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que l'empreinte environnementale, la diversité et l'égalité, les droits de l'homme, et la politique en matière éthique. L'objectif est la construction d'un portefeuille ESG de qualité reposant sur une méthodologie interne impliquant des exclusions. De plus amples informations relatives à notre méthodologie propriétaire figurent dans notre politique ESG, disponible sur notre site internet. La stratégie d'investissement repose sur une analyse fondamentale et une gestion discrétionnaire. Le fonds pourra investir entre 50 et 100% de son actif sur l'ensemble des catégories d'obligations, du secteur public ou privé, émises dans des pays de l'OCDE. La notation de ces titres obligataires est au moins égale à BBB- par Standard & Poor's ou équivalent. La somme des obligations émises dans des pays hors zone OCDE (pays émergents) et des obligations dont la notation est inférieure à BBB- ne dépassera pas 20%. Dans ce total, la part des obligations non notées sera au maximum de 5% de l'actif net. La sensibilité globale est comprise entre -3 et +7.

Le fonds peut être exposé dans la limite de 30% de son actif aux marchés d'actions et privilégie l'investissement dans les entreprises de grande et moyenne capitalisation, de tous secteurs et cotées sur les marchés financiers réglementés des pays de l'OCDE. L'exposition action aux pays émergents sera limitée à 5% de l'actif net.

Investisseurs de détail visés

Le produit est à destination de tous types d'investisseurs voulant se constituer une épargne à long terme ayant une connaissance théorique des marchés actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Produit dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé, transféré, ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale résidant sur le territoire des Etats-Unis.

Affectation des sommes distribuables : le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Autres Informations : De plus amples informations sur le Produit tel que le prospectus et les documents périodique sont disponibles sur www.banquewormser.com. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Produit. Le dépositaire du Produit est CACEIS BANK. Les demandes de rachats et de souscriptions sont calculées quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J). Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Assurance: avantages et coûts

Non applicable.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000€ sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	136 €	281 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,36 %	1,39 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,95 % avant déduction des coûts et de 0,56 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,36% de la valeur de votre investissement par an Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	136 €
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 ans.

Conformément à sa stratégie d'investissement, la valeur du fonds peut varier sur une courte période. Il est recommandé de rester investi 2 ans minimum. En cas de désinvestissement antérieur à la période recommandée, il existe un risque de ne dégager que de faibles rendements ou de ne même pas récupérer la somme investie.

Généralement, sur un jour de bourse, vous pouvez demander le rachat de vos parts du fonds et être payé. Si l'on réceptionne votre demande de rachat avant 12 heures, vous pourrez percevoir la valeur actuelle de votre investissement calculée sur le jour de bourse suivant. Toutefois, Wormser Frères Gestion peut suspendre votre demande de rachat en cas de circonstances exceptionnelles et ce dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier wormsergestion@banquewormser.com, à l'attention de Wormser Frères Gestion. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.banquewormser.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier: Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations utiles

Vous trouverez le prospectus du fonds incluant ses règles de fonctionnement, le dernier rapport annuel ainsi que les autres informations liées au fonds sur notre site internet. A votre demande, nous pouvons vous fournir gratuitement des versions papiers du prospectus, du règlement ainsi que des rapports comme le requiert la législation. Vous pouvez consulter les performances passées ainsi que les différents scénarios sur notre site avec le lien suivant : www.banquewormser.com

Un mécanisme de plafonnement de rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats « Gates » » du prospectus et à l'article 3 « Emission et rachat des parts » du règlement du FCP, disponibles sur le site internet de la société de gestion.